



Ecole ILL et RIED  
36 rue des héros  
67610 LA WANTZENAU  
Direction, Mme Anne Rech

**CONSEIL D'ECOLE N°3/ 2014-2015**  
**Vendredi 12 juin à 18h**

- **Enseignants :** BENDER Anne, BERTIN Joëlle, HOFFMANN Anne, LUDWIG Jean-Philippe, RIDOIN Marie-Christine, RECH Anne (directrice), VERINAUD Nathalie, WATTEBLED Maïté, WEBER Régine, OHL Laure, PISTER Noémie.

Sont excusés : SPEICH Jérôme, WENDEL Nathalie, HANTZSCHE Marie-Christine, CARRAYROU Marie-Noëlle

- **Parents délégués :**

Sont excusées : PETIT Claude, KITTEL Nathalie

**Représentant(s) de la commune :**

Mme STENGER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Mme MACHWATE, conseillère municipale, déléguée en charge de la vie scolaire pour la commune.

**1. Mot de bienvenue :**

- Remerciements pour le pot de fin de réunion apporté par les représentants de la commune.

**Départs d'enseignants à la fin de l'année :**

- Mme Anne BENDER
- Mme Noémie PISTER
- Mme HANTZSCHE

**Maintien et arrivées d'enseignants à la rentrée 2015/2016:**

- Mme Laure OHL (sous réserve de confirmation de la direction académique)
- Mme Cindy SCHMITT, enseignante bilingue, partie allemande
- Un demi-poste bilingue, partie allemande, encore à pourvoir
- Complément de direction (demi-poste) encore à pourvoir

- Compléments des temps partiels de Mmes CARRAYROU et WENDEL (demi-poste), encore à pourvoir ;

## 2. Approbation du compte rendu du 2e Conseil d'école.

Le procès-verbal du second Conseil d'école du 21 avril 2015 est approuvé à l'unanimité sauf 2 abstentions et une demande de rectification de la part de la mairie concernant le PEDT .

Mme Stenger souhaite apporter des modifications à la phrase « La mairie de la Wantzenau semble avoir déjà acté un PEDT avec des axes précis » Elle précise que seul un premier jet obligatoire et administratif a été fait avec M. Dontenville (chargé de mission PEDT) pour dresser la nomenclature administrative mais pour le reste rien n'a été acté.

Mme RECH rappelle que le conseil d'école a eu lieu avant la première réunion de pilotage du PEDT et qu'à cette date les directions d'école n'avaient pas eu connaissance des modalités du PEDT et de son pilotage..

Mme Stenger explique qu'il n'y a pas eu de réunion en amont, juste une récolte de documents administratifs.

Les directions d'école ont eu l'impression d'avoir raté la mise en place du comité de pilotage.

Mme Stenger confirme que le premier comité de pilotage a eu lieu le 19 mai avec les directrices, ce qui a été fait en amont était un travail préalable visant à préparer le document à produire et la première réunion. La première partie devait respecter des délais pour pouvoir bénéficier du fond d'amorçage (50 euros par élève).

Mme Rech propose de faire état des rectifications et des précisions apportées par Mme Stenger dans le compte rendu du troisième conseil d'école, proposition acceptée par la mairie.

## 3. Rentrée 2015/2016 :

- Effectifs prévisionnels par cursus en date du 12/06/2015

Bilingue (au 12/06/15)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	TOTAL
	23	26	22	19	23	112	293/294

Monolingue (au 12/06/15)	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total
	36/37	43	30	28	44	181/ 182	293/ 294

Il faudrait mettre le tableau des effectifs de l'an dernier pour pouvoir faire un comparatif.

Mme Stenger en profite pour informer le conseil d'école que 20 à 25 élèves (30 le vendredi) vont connaître des problèmes de périscolaire à la rentrée prochaine, du fait de la saturation de la structure. La mairie a été alertée par l'AGES. La mairie essaye actuellement de trouver une solution.

Organisation :

- Enseignement religieux : Toujours le mercredi matin avec un enseignement catholique, protestant et de morale.
- Aide pédagogique complémentaire : devrait continuer le mercredi mais à confirmer
- SRAN été du 24 au 27 août pour les élèves de CM1 et de CM2
- Elèves entrant en 6<sup>ème</sup> bilingue au collège de la Wantzenau : tous ceux qui le souhaitent ont été acceptés (il y avait une demande de dérogation)
- Toutes les demandes de dérogation de l'école ont été acceptées.

#### 4. Bilan du projet d'école 2011/2014 et perspectives

Rappel des axes du projet d'école 2011-2014 :

Ce projet d'école a été prolongé d'un an et a fait l'objet d'un avenant pour 2014-2015

<b>Fiche Action 1</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration d'un répertoire lexical individuel qui suivra l'élève tout au long du cycle III.</li><li>• Affichage collectif en classe (périodique).</li><li>• Restituer des définitions par cœur.</li><li>• S'approprier le sens des mots. (Demander une reformulation avec les mots de l'enfant).</li><li>• Utiliser le vocabulaire à bon escient. (Textes lacunaires)</li><li>• Réinvestir le vocabulaire à bon escient. (Différents exercices de production écrite)</li><li>• Recherche de la question/ consigne manquante (2012/13).</li><li>• Formulation orale de la recherche (2012/13).</li><li>• Passage de l'oral à l'écrit (2012/13).</li></ul>	<b>Cycle 3</b>
---------------------------	---	----------------

<b>Fiche Action 2</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dictée quotidienne d'une ou deux phrases en relation avec les apprentissages du moment et la maîtrise du vocabulaire (cf. fiche action 1)</li> <li>• Dictée hebdomadaire longue avec variantes.</li> <li>• Mémorisation et réinvestissement des mots invariables et mots-outils. (cf. fiche annexe)</li> <li>• Reconduite du concours de dictée en équipe.</li> </ul>	<b>Cycle 3</b>
<b>Fiche Action 3</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Production de phrases à partir d'une liste de mots imposés.</li> <li>• Elaboration collective des grilles de relecture.</li> <li>• Participation au Printemps de l'écriture (classes volontaires)</li> <li>• Manipulation des différents éléments constitutifs d'une phrase en déplaçant, ajoutant, supprimant...</li> <li>• Produire des textes courts en respectant les contraintes syntaxiques liées aux différents types de textes.</li> </ul>	<b>Cycle 3</b>
<b>Fiche Action 4</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Associer un code à un outil (dictionnaire, cahier de règles, affichages...)</li> <li>• Corriger son écrit (dictée et rédaction) grâce au code de correction (affiché en classe et donné à chaque élève). Cf. annexe: code de correction</li> <li>• Corriger des écrits avec des erreurs (seul ou en groupe)</li> </ul>	<b>Cycle 3</b>
<b>Fiche Action 5</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Phase orale: entraîner les élèves à formuler systématiquement une phrase.</li> <li>• Phase écrite: Au CP, donner l'amorce de la phrase-réponse. Au CE1 (et en fin de CP), exiger le respect des contraintes syntaxiques (majuscule, point)</li> </ul>	<b>Cycle 2</b>
<b>Fiche Action 6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Travailler quotidiennement les consignes à l'oral et en vérifier la compréhension (associer un pictogramme à la consigne).</li> <li>• Elaborer une trace écrite et un affichage de référence dans la classe.</li> <li>• Lire et appliquer seul une consigne écrite (repérer la phase de consigne et entourer le mot-clé).</li> </ul>	<b>Cycle 2</b>
<b>Fiche Action 7</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'un code couleur commun qui met le vocabulaire spécifique en évidence. Ce vocabulaire est à apprendre par cœur et à réutiliser systématiquement en situation.</li> <li>• Elaboration en commun d'une liste de référence pour le CP et le CE1.</li> <li>• Création d'un affichage dans la classe et de traces écrites.</li> <li>• Ce vocabulaire apparaîtra clairement dans un cahier de règles (2012/13).</li> </ul>	<b>Cycle 2</b>

<b>Fiche Action 8 (2012/13)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et dictée hebdomadaire des mots outils,</li> <li>• Trace écrite des mots outils dans un cahier de règles.</li> <li>• Participation à un concours d'orthographe en fin d'année.</li> </ul>	<b>Cycle 2</b>
---	--	----------------

### **Perspectives pour le prochain projet d'école 2015/2018 :**

Compte tenu du bilan de l'actuel projet d'école, d'évaluations diagnostiques à chaque niveau, des résultats aux évaluations mi CP, de l'analyse des livrets scolaires et du comportement des enfants, l'équipe a dégagé les axes suivants pour le prochain projet d'école :

#### Axe reconduit :

Produire et s'exprimer à l'écrit :

#### Nouveaux axes :

Lire et comprendre un texte, un énoncé, une consigne ;

Comprendre et résoudre des problèmes

Vivre ensemble et devenir autonome

Le prochain projet d'école sera présenté au 1er conseil d'école 2015/2016.

### **Sécurité et hygiène des locaux**

Il y a 3 systèmes de nettoyage dans l'école. Mme Rech aimerait que le nettoyage soit harmonisé au sein de l'école.

Il faudrait un nettoyage plus approfondi pendant les petites vacances.

Un gros nettoyage est prévu normalement fin août.

Actuellement, les responsables de l'entretien ont deux heures de plus par semaine pour pouvoir approfondir leur travail.

Mme Rech aimerait une remise en peinture des zones rouges (calmes) de la cour Ried.

### **5. Budget de l'école 2015/ Point matériels et travaux pour la rentrée**

Le budget de fonctionnement alloué à l'école élémentaire pour 2015 est de 8 400 €. 500 € sont réservés aux 5 classes bilingues.

### **Connexions internet et Informatique**

Pour le côté III, le devis a été accepté et il ne devrait pas y avoir de contre-indications.

Cependant, pour le côté Ried, la boîte de raccord n'a pas été trouvée donc la décision sera prise en fonction de l'étendue des travaux.

Les 2 tableaux et les 2 vidéo-projecteurs, avec écrans fixés au tableau, seront installés début juillet.

Mme Rech demande si les ordinateurs qui vont être remplacés pourront être récupérés dans les classes.

La mairie informe que les ordinateurs appartiennent à la commune et donc que ce sera possible.

Mme Rech demande qu'un des postes soit installé dans la salle des maîtres et qu'on le connecte également à internet.

Un parent souligne un manque de professionnalisme côté entreprise et d'investissement de la part de la mairie car la demande traîne depuis longtemps. Il serait bien que le côté III soit fait sans forcément attendre les réponses pour le côté Ried.

M. Ludwig explique que les techniciens de la société Alliance sont venus récemment dans l'école et ont indiqué qu'internet pourrait être installé en une heure dans la salle des maîtres côté III.

La mairie informe qu'elle a eu le devis seulement en début de semaine.

### **6. Bilan des activités des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres**

#### **Activités et rencontres sportives**

- Rencontre d'athlétisme.
- Handball.
- Orientation.
- Cycle natation.
- Cycle patinoire.
- Semaine escalade.
- Ecole la plus sportive.
- Ballon châteaux.
- Epervier déménageurs.
- Badminton.
- Thèque.

### **Sorties et activités**

Maths sans frontières (les CM2 monolingues et bilingues se sont classés 25 et 27<sup>ième</sup> sur 150)

Sortie au Parc animalier de Sainte-Croix.

Sortie au Vaisseau.

Permis piétons.

Le permis vélos sera fait l'année prochaine pour les CM2

Permis internet (CM2)

Visite de la cathédrale

Correspondance et rencontre avec l'école d'Oberachern.

Concert « Wir wollen singen ».

Bibliothèque de La Wantzenau.

Intervention de l'infirmière scolaire : la puberté.

Sortie au parc du Petit Prince

Sortie au parc Wild und Wander de Silz (Allemagne)

Ferme Bussierre

Porte ouverte à la ferme de M. Fabien Metz avec un accueil très chaleureux de la classe de CE1.

Deuxième prix pour la classe de CE2 bilingue dans un projet science remis à Strasbourg

### **7. Intervention des représentants des parents**

#### Quel sera le devenir des NAP à la rentrée ?

Un bilan aura lieu le 24 juin avec les contributeurs afin de connaître leur engagement pour l'année scolaire 2015-2016.

La gratuité devrait être maintenue, les NAP se poursuivront normalement dans le même état d'esprit mais les activités devraient fonctionner par trimestre plutôt que par périodes.

Un logiciel est à la réflexion pour alléger aussi les inscriptions.

Les NAP sont un succès avec plus de 300 inscrits. Un nouveau questionnaire de satisfaction devrait être fait. Mme Stenger est fière du projet sur le jardin partagé.

Les inscriptions devraient pouvoir se faire début septembre pour une reprise des activités la deuxième semaine. La mairie réfléchit à ajouter un quart d'heure supplémentaire qui sera débattu en conseil pour une histoire de coût.

Marie Duaha, coordinatrice des NAP fait un travail remarquable.

### Comment sont choisis les contributeurs ?

Le maire a choisi des contributeurs qui sont sur La Wantzenau mais il faut parfois faire venir des expertises d'ailleurs. La mairie veille à une équité et un équilibre des activités et les enfants n'ont pas fait le tour cette année de toutes les activités. Certains contributeurs ne peuvent pas s'engager sur l'année, d'autres ne veulent qu'une tranche d'âge (peur de la maternelle). Certaines associations sportives aimeraient participer l'année prochaine. La mairie est toujours dans la recherche de la nouveauté, de l'intérêt de l'enfant, d'une articulation. La mairie est ouverte à toute proposition de parents, d'enseignants qui souhaitent être contributeurs, ils pourront venir à la réunion de bilan prévue le 24 juin.

### Pour le périscolaire, les parents aimeraient connaître le contenu du cahier des charges et de la Délégation de Service Public.

La mairie est en période d'analyse des offres car il y a 2 candidats. Le nouveau prestataire commencera au 1er septembre  
(critères : pédagogique, expérience, alimentation (travail avec les producteurs locaux))

### Quelles écoles sont concernées par une nouvelle école, le périscolaire sera-t-il concerné également ?

Une étude a-t-elle déjà été faite entre la rénovation de l'ancienne école et la création d'une nouvelle ?

La mairie poursuit actuellement ses débats en conseil municipal avec l'idée d'un déplacement des écoles pour une question de sécurité. L'idée est de créer un groupe scolaire (qui regroupera toutes les écoles) et périscolaire harmonieux pour pouvoir accueillir un maximum d'enfants avec un rassemblement des structures. Le déplacement des écoles permettrait de ne plus être limité par la place et de pouvoir poursuivre l'école pendant les travaux. Cela est à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Le fonctionnement des délégués de parents n'est pas forcément clair actuellement. Mme Rech explique que les informations devront être données pendant les réunions d'information de parents d'élèves.

Mme Messler explique qu'en général, un mot est collé dans le cahier de liaison.

Certains parents trouvent qu'ils manquent d'informations sur les créations de liste.

## **8. Kermesse**

L'organisation avance bien. Les parents sont dynamiques et investis. Il y a suffisamment de personnes pour faire de cette kermesse une réussite (sous réserve d'une météo favorable).

Pour les spectacles des NAP, des musiques enregistrées vont être utilisées donc il va falloir payer la SACEM, soit environ une centaine d'euros.

L'école aimerait que cette cotisation soit prise en charge par les NAP.

La mairie propose de se renseigner auprès de la fédération des MJC.

Plusieurs spectacles vont s'enchaîner ainsi que des jeux et une petite restauration.

Le parking ne pourra pas être utilisé le 26 juin.

Il y a actuellement une prévente pour les jeux et la restauration et les tickets de la tombola seront bientôt proposés.

Mme Rech salue la belle coopération de l'équipe organisatrice de la kermesse.

#### 9. Projets 2015/2016

Un projet de création de conte musical en collaboration avec l'école de musique et la bibliothèque est en cours de mise en place avec l'école. L'espace jeune interviendrait pour les aspects techniques et arts plastiques.

Le thème proposé par les enseignants seraient les contes classiques (analyse des contes qui existent, trouver une trame entre les différents contes, mettre cette trame en voix, en musique, en danse).

Toutes les classes souhaitent y participer.

Il y aurait des interventions de l'école de musique et des intervenants extérieurs.

La mairie va être sollicitée pour une participation financière quant à l'intervention de l'école de musique et l'école va monter un projet ACMISA (demande avant octobre mais réponse seulement en décembre donc on ne pourra pas attendre le retour de la subvention pour démarrer)

Mme Faillet estime qu'il faudrait 10 séances par classe donc avec 12 classes : 120 heures d'intervention (soit 3 à 4000 euros).

Ce projet ne pourra pas s'articuler avec les NAP car les cycles sont trop courts mais les NAP pourraient être inclus sur des postes précis (décors, costumes, vidéos, communication...)

La mairie pense que c'est une très bonne idée mais elle aurait besoin de pouvoir rechercher rapidement les contributeurs au sein des NAP donc de savoir quels seront les besoins.

**Clôture du conseil d'école à 20h10.**

**Secrétaire de séance : Mme Joëlle BERTIN**

**La directrice : Mme Anne Rech**

